

**CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GRON
JEUDI 8 DECEMBRE 2011
A 20 HEURES 30**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le **JEUDI 8 DECEMBRE 2011 à 20 H 30** à la Mairie de GRON.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A GRON, le 1^{er} décembre 2011

ORDRE DU JOUR

Adoption du procès-verbal du 27 octobre 2011.

7 – FINANCES LOCALES :

- * Budget principal : décision modificative n° 3
- * Budget service de l'eau : décision modificative n° 1
- * Réaménagement du skatepark : demande de subvention
- * Aménagement de 2 parkings : demande de subvention

3 – DOMAINE ET PATRIMOINE

- * Loyer : boulangerie, pharmacie, boucherie, sophrologue, salon de coiffure,
- * Loyer : cabinets médicaux (médecins, infirmière, kinésithérapeute)
- * Loyer : logement 2 bis rue de l'Ecole
- * Tarifs : salle polyvalente, la grange
- * Tarif : vente foraine
- * Tarifs : concessions funéraires
- * Tarifs : columbariums,
- * Tarifs : cavurnes
- * Convention d'occupation précaire
- * Droit de place taxi

4 – FONCTION PUBLIQUE

- * Personnel titulaire : expérimentation de l'entretien professionnel
- * Maison de l'enfance : convention avec une psychologue
- * Aide aux devoirs : convention avec une psychologue
- * Personnel : régime indemnitaire 2012
- * Personnel : prime de présence

- AFFAIRES DIVERSES

-

QUESTIONS ORALES

COMMUNE DE GRON
SEANCE DU JEUDI 8 DECEMBRE 2011

Le Conseil Municipal de la Commune de GRON s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 1^{er} décembre 2011 et sous la présidence de Monsieur Gilles MILLES, Maire.

Sont présents : Gilles MILLES, Maire, René VIRATELLE, Jean-Paul ROUX, Martine BOULAY, Philippe LAGOGUE, Adjoint, Françoise HUYSMAN, Christian DELHOUME, Marie-Pierre PODGORNIAK, Stéphane PERENNES, Eric BIRON, Alain CHAPLY, Dany GREGOIRE, Olivier LELARGE, Dominique PAVAT, Conseillers.

Secrétaire de séance : Marie-Pierre PODGORNIAK

Le Conseil approuve le compte rendu du 27 octobre 2011.

1 – FINANCES LOCALES

Budget principal

Délibération n° 2011/12/01

Décision modificative n° 3

Le Conseil accepte la décision modificative n° 3 et procède aux virements de crédits suivants :

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opération	Montant	Compte	Opération	Montant
Personnel non titulaire				6413		10 000.00
Cotisations pour Assurances du personnel	6455		15 000.00			
Coopérative scolaire primaire				6574805		5 000.00
Fonctionnement dépenses						15 000.00
Emprunts en euros				1641	H.O	5 000.00
Concessions et droits similaires, brèves	205	H.O	1 300.00			
Plantations d'arbres et d'arbustes				2121	111	11 000.00
Réseaux de voirie	2151	493	44 000.00			
Matériel de bureau et matériel informatique				2183	H.O	1 700.00
Mobilier	2184	H.O.	400.00			
Autres immobilisations corporelles				2188	111	23 000.00
Terrains				2312	111	5 000.00
Investissement dépenses			45 700.00			45 700.00

Service de l'eau

Délibération n° 2011/12/02
Décision modificative n° 1

Le Conseil accepte la décision modificative n° 1 et procède aux virements de crédits suivants :

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opération	Montant	Compte	Opération	Montant
Compteurs	6071		1 000.00			
Entretien et réparations	615		600.00			
Personnel extérieur au Service				621		800.00
Pertes sur créances irrécouvrables				654		800.00
Fonctionnement dépenses			1 600.00			1 600.00
Solde			0.00			

Délibération n° 2011/12/03
Admission en non valeur

Vu le dossier de produits irrécouvrables présenté par Monsieur le Trésorier de Sens Municipale concernant des factures d'eau des années 2006 et 2007, le Conseil admet en non valeur la somme de 701.69 €.

Délibération n° 2011/12/04
Réaménagement du skatepark

Le Conseil Municipal sollicite une subvention au titre des équipements sportifs auprès du Conseil Général de l'Yonne au taux de 25 % soit 2500 €. Un premier devis est retenu auprès de la Société GENNETIER à Etigny (Yonne) concernant l'installation de deux modules pour un montant de 10 000 € H.T.

Délibération n° 2011/12/05
Aménagement de deux parkings

C'est en respectant les prescriptions du Conseil Général de l'Yonne – service de la Direction Départementale du Territoire Routier que le Conseil Municipal accepte deux devis d'aménagement de parkings.

Le premier devis concerne l'aménagement du parking de la salle des fêtes. Un devis est retenu auprès de la Société COLAS/NOVELLO pour un montant de 26 733.75 € H.T.

Le second devis concerne l'aménagement du parking de la « Fosse aux Loups » rue des Petits Prés. Un devis est retenu auprès de la Société RCM pour un montant de 23086.77 € H.T.

La subvention sollicitée au titre des amendes de police est de 30 % soit 14 940 €.

Dans les deux cas, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite a été prise en considération.

2 – DOMAINE ET PATRIMOINE

Le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il n'est pas nécessaire de délibérer chaque année sur le montant des loyers, le bail prévoyant les révisions annuelles d'après l'Indice du Coût de la Construction et de l'Indice de Référence des Loyers.

Tarifs 2012

Le Conseil Municipal fixe les tarifs 2012 en tenant compte d'une augmentation d'environ 2 % comme suit :

SALLE POLYVALENTE : Délibération n° 2011/12/06

TARIFS HABITANTS DE GRON

* journée :	131 €
* 1 Week-end :	211 €
* Réunion dans la journée :	73 €
* Location de la vaisselle :	58 €
* Caution :	300 €

TARIFS EXTERIEURS A GRON

* journée :	317 €
* 1 week-end :	528 €
* Réunion dans la journée :	73 €
* Location de la vaisselle :	58 €
* Caution :	300 €

La gratuité est accordée pour les Associations Sportives et Culturelles de la Commune de GRON (2 fois par an maximum).

SALLE D'EVOLUTION « La Grange » :

TARIFS HABITANTS DE GRON

* la journée :	68 €
* Caution :	300 €

TARIFS EXTERIEURS A GRON

* la journée	137 €
* Caution :	300 €

MATERIEL :

* Podium installé :	6.32 € le m²
* Barnum :	53 €

VENTE FORAINE Délibération n° 2011/12/07

* forfait de **61 €** par vente et par journée

DROIT DE PLACE DE TAXI

Délibération n° 2011/12/12

Le Conseil Municipal fixe comme suit le montant annuel du droit de stationnement à compter du 1^{er} janvier 2012.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

* fixe à 77 € le droit de stationnement à compter du 1^{er} janvier 2012.

CONCESSIONS FUNERAIRES

Délibération n° 2011/12/08

Le Conseil Municipal fixe comme suit les tarifs des concessions à compter du 1^{er} janvier 2012.

* trentenaires **106 €**
* cinquantenaires **158 €**

CONCESSION COLUMBARIUM

Délibération n° 2011/12/09

Le Conseil Municipal fixe comme suit les tarifs de concession à compter du 1^{er} janvier 2012.

DROITS DE CONCESSIONS :

La concession d'une case accueillant une à trois urnes cinéraires est délivrée aux conditions suivantes :

* durée : 10 ans **300 €**
* durée : 15 ans **450 €**
* durée : 30 ans **900 €**

CONCESSIONS FUNERAIRES - CAVURNES

Délibération n° 2011/12/10

Le Conseil Municipal fixe comme suit les tarifs des concessions à compter du 1^{er} janvier 2012.

* trentenaires **53 €**
* cinquantenaires **79 €**

CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE

Délibération n° 2011/12/11

Le Conseil Municipal accepte de signer une convention avec la société de déménagement GOUJET concernant la location de l'immeuble bâti sis, 12 Grande Rue derrière la maison de Monsieur Jacques FLAMANT.

Cet immeuble sert de garde meubles et la Commune n'en ayant pas l'utilité dans l'immédiat autorise, avec l'accord de Monsieur FLAMANT, la société déménagement GOUJET à continuer provisoirement son activité moyennant une redevance mensuelle de 360 €.

4 – FONCTION PUBLIQUE

EXPERIMENTATION DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL Délibération n° 2011/12/13

Le Conseil Municipal précise que les entretiens professionnels concernent tous les fonctionnaires territoriaux de la Commune et qu'ils seront conduits par le supérieur hiérarchique direct. Toutefois, compte tenu de la taille de la Commune et de son nombre de salariés, l'entretien annuel entre le salarié et l'Autorité Territoriale accompagnée de la Secrétaire Générale est maintenu.

CONVENTIONS AVEC UNE PSYCHOLOGUE Délibération n° 2011/12/14 et n°2011/12/15

Le Conseil Municipal accepte deux conventions avec le Docteur RIGOLLET, psychologue. L'une pour la Maison de l'Enfance et la seconde pour l'Aide aux Devoirs (3 séances d' 1 H 30 dans l'année pour chaque service).

REGIME INDEMNITAIRE 2012 Délibération n° 2011/12/16

Le Conseil Municipal instaure les primes et indemnités au profit des fonctionnaires titulaires et stagiaires et des agents non titulaires relevant de l'article 136 de la Loi n° 84 – 53 du 26 janvier modifiée.

Le montant de l'enveloppe financière sera inscrite au Budget Primitif 2012 à l'article 6411.

PRIME D'ASSIDUITÉ

Le Maire propose d'instaurer une prime d'assiduité pour les agents de la Commune. Cette proposition fait débat au sein du Conseil Municipal. Aucune majorité nette ne se dégageant du débat, la réflexion sera continuée avant de prendre une décision.

AFFAIRES DIVERSES

Le Maire informe le Conseil que le Cabinet MERLIN a terminé le schéma directeur des eaux pluviales de la Commune.

Taxe d'aménagement et voie nouvelle rue du Bordiot : l'estimation du coût d'une nouvelle voie étant trop élevée, il convient de réétudier le projet.

Lotissement dit « des Chaponnières » : Brennus habitat va construire dans les deux années à venir 26 logements locatifs.

ID résidentiel prendra en charge la vente de 14 lots à bâtir.

Les élus demandent que les ventes s'étalent dans le temps (sur 2 ou 3 ans).

QUESTIONS ORALES

Martine BOULAY souhaite que soient revus les illuminations de Noël dans la Commune.

Olivier LELARGE transmet une demande des boulangers qui souhaitent installer quelques tables sous la galerie couverte (thé, pâtisseries à déguster). Les élus acceptent à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.